

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 16 SEPTEMBRE 2026

- L'an deux mille vingt-six, le seize septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué par Monsieur Christophe PIET, Maire, le dix septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, en Mairie, Salle du Conseil.

●

Étaient présents : M. Christophe PIET, Maire, M. Régis FREIN, 1er adjoint (représentant M. Sébastien BREGEON), Mme Fanny GUIBERT, 2ème adjointe (représentant M. Patrice DELAUNAY), Mme Sophie CHAMPION, 4ème adjointe, Mme Nathalie PELÉ, M. Christophe RICHARD (représentant M. Philippe ALLAIN), Mme Angélique PINEAU, Mme Esther HAAKE, M. Sébastien HERBRETEAU, Mme Laetitia LÉAUTE et M. Mickaël RIPOCHE.

Étaient excusés : M. Sébastien BREGEON (représenté par Monsieur Régis FREIN), Monsieur Philippe ALLAIN (représenté par M. Christophe RICHARD), M. Patrice DELAUNAY (représenté par Mme Fanny GUIBERT) et Mme Sophie EMAURÉ.

- Secrétaire de séance : Mme Angélique PINEAU
-
-
- Le conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :
-

Délibération n°	OBJET	VOTE du CONSEIL MUNICIPAL
2026-067	Rue Germaine de Terves – Amélioration de la liaison cyclable – Attribution du marché de travaux	Approuvé à l'unanimité
2026-068	Budget communal 2026 – Décision modificative n° 1	Approuvé à l'unanimité
2026-069	Distributeur automatique de multiproduits frais – Reconduction de la convention d'occupation privative du domaine public	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 19h 50

Diffusion :

- Panneaux d'affichage municipaux de la Mairie
- Site internet de la commune : <https://www.nuaille.com> / <https://www.intramuros.org/nuaille>

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et du décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, toute personne peut consulter les délibérations sur le site internet de la commune et en obtenir une copie en Mairie, aux heures d'ouverture du Secrétariat.